

## JEAN QUÉGUINER (1926-2004)

Né en 1926 au Havre (Seine-Maritime), Jean Quéguiner est décédé à Paris en 2004. Marié et père de trois enfants, il eut une brillante carrière d'archiviste départemental et d'érudit.

Juste après sa soutenance de thèse d'Ecole des Chartes sur « les chapellenies au Moyen-Age », Jean Quéguiner est nommé en province et y fera toute sa carrière.

Trois départements lui seront proposés au sein de l'administration des archives avant qu'il ne soit nommé Directeur régional des Affaires culturelles de Midi-Pyrénées : l'Aisne, la Seine-et-Marne et la Haute-Garonne.

Jean Quéguiner est nommé au poste d'archiviste en chef de l'Aisne le 1<sup>er</sup> juillet 1950. Il est alors le premier archiviste résidant à Laon depuis 1941. Après un passage d'un an sous les drapeaux, il est réintégré au 1<sup>er</sup> octobre 1952 par un arrêté du 24 octobre 1952. Il restera trois ans dans ce département.

Sa préoccupation constante, dès son arrivée dans l'Aisne est la vétusté des locaux provisoires où sont conservées les archives depuis les bombardements de 1944 qui ont détruit le bâtiment des Archives départementales. Dans son premier rapport, il écrit : « *Je me permets d'attirer tout spécialement votre attention sur l'urgence qu'il y aurait à entreprendre les travaux de construction du nouveau dépôt, l'exiguïté et l'humidité du baraquement actuel étant préjudiciable à la bonne conservation des archives du département* ». Quelques mois après, il signale la reprise des activités normales de « *réception et de classement des dossiers qui encombrant les bureaux tant dans la préfecture que des autres administrations* », reprise qui est toutefois difficile du fait de la « *dispersion de mes services, (et de) leur insalubrité qui compromet la bonne conservation des archives qui pourrissent peu à peu* ».

Sa deuxième préoccupation est la construction d'un nouveau bâtiment, projet auquel il s'attelle dès son arrivée. En 1953, Jean Quéguiner se plaint de la lenteur du projet de construction du nouveau bâtiment. Il rappelle que son service « *ne pourra fonctionner normalement que lorsqu'il sera regroupé et installé dans ses locaux définitifs* » (1<sup>er</sup> juillet 1953). C'est chose faite en 1954 : « *Au cours de l'hiver, les Archives départementales (...) se sont installées dans les nouveaux locaux construits de 1951 à 1953* ». Ce nouveau bâtiment, très moderne à l'époque, compte 6 étages et contient 7 250 ml de rayonnages. Les membres de l'association des archivistes français se réunissent à Laon le 21

novembre 1954 afin de visiter, entre autres, « *ces deux blocs de béton, de verre et de métal, que constituent la Préfecture et les Archives départementales* ».

L'action de Jean Quéguiner a permis une reprise rapide des activités du service : versements nombreux, et par conséquent, travaux de traitement. Les fonds des instances régionales ayant leur siège à Laon entre 1941 et 1946 ont ainsi été versés et inventoriés entre 1950 et 1955 (Cabinet du préfet régional, Intendance des affaires économiques, Commissariat régional aux renseignements généraux).

Jean Quéguiner est également chargé des fonctions de conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aisne le 27 mars 1953. Il précise également, dans son rapport annuel 1953-1954, qu'il a donné « *aux élèves de 2<sup>ème</sup> année de formation professionnelle deux leçons d'archivistique sur la tenue des archives communales* ». Cette formation sera reconduite l'année suivante.

Notons, enfin, que dans une note en date du 11 août 1953, le préfet souligne « *qu'il y a lieu de (le) féliciter pour son action qui tend à rendre aux sociétés historiques locales l'élan dont elles ont besoin pour retrouver leur activité d'autrefois* ». C'est en effet en 1952 qu'est fondée, sous l'égide du préfet Bonnaud-Delamare (et sans doute à l'initiative de Jean Quéguiner), la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne. Cette fédération regroupe les 7 principales sociétés historiques de l'Aisne et passe pour l'une des plus anciennes du genre ; elle publie un recueil de mémoires annuel à partir de 1954. Dès l'origine, le directeur des Archives départementales en est le secrétaire général et responsable de publication, tradition qui a perduré jusqu'en 2001.

Jean Quéguiner quitte ce département pour la Seine-et-Marne où il succède à Jean Hubert le 1<sup>er</sup> janvier 1956. Il y assume les fonctions de directeur pendant seize ans, jusqu'en 1972, tout en étant conservateur des antiquités et objets d'art, à partir de 1971 secrétaire général du Pré-inventaire des richesses artistiques de Seine-et-Marne et membre de la commission supérieure des monuments historiques.

Plusieurs axes vont s'imposer à lui : les archives contemporaines, les sociétés savantes et la vulgarisation du savoir.

Il est tout d'abord sensible aux aménagements à apporter aux archives départementales ce qui se traduira par une salle de lecture et une salle d'exposition (1956), mais c'est surtout dans le domaine des archives contemporaines qu'il fait preuve d'innovation en créant à la cité administrative le premier dépôt de pré-archivage en France.

Il est dans le même temps un collaborateur assidu de la Revue d'Histoire de l'Eglise de France, participe au tome IV du *Dictionnaire des Eglises de France*, poursuit des recherches pour *l'Atlas historique de Champagne* et celui d'*Ile-de-France*, assure la direction du *Dictionnaire démographique de Seine-et-Marne*, prépare en 1973 « *L'Ile-de-France romane* » pour la collection Zodiaque.

En tant que correspondant de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, il publia quelques comptes-rendus d'activité et s'impliqua personnellement en rédigeant dans la revue locale plusieurs articles comme celui consacré à la biographie de Charles-Claude Matellin (1786-1858) sous-préfet de Provins sous la Seconde République. Il fut aussi membre actif de nombreuses autres sociétés savantes, mais dans ce domaine, on lui doit surtout d'être le fondateur en 1970 du Groupement archéologique de Seine-et-Marne (GASM) qui compta plus de 600 membres et qu'il anima sous la présidence d'André Piganiol, membre de l'Institut, avec Mme Cavailler, puis Mme Jenn. Dix bulletins spécifiques sont parus durant son secrétariat avec un répertoire « exhaustif » de huit cantons.

Partout, il prône le développement des études historiques et défend les érudits locaux : « *le travail de détection sur place des textes, des vestiges archéologiques, les comptes-rendus de fouille se révèlent beaucoup plus utiles parce qu'il ne « vieillissent » pas, que des études plus ambitieuses dont le temps se charge avec le développement des sciences historiques de condamner peu à peu les conclusions. Sauver de la ruine ou de l'oubli les richesses de notre terroir, telle doit être la première tâche à laquelle une société savante doit se consacrer. Les analyser, les conserver, voilà son but, et combien difficile à atteindre.*

*Patient collectionneur, érudit attentif aux moindres vicissitudes de l'histoire, tel doit être le chercheur régional. Mais il se souvient aussi qu'une société est un mouvement et que tout ce qu'il sait, tout ce qu'il amasse, ne prend sa valeur que s'il est diffusé, disons le mot, vulgarisé. Telle est la tâche d'une société historique : rendre vivant le passé » (1956).*

Ses engagements lui valent très tôt de faire au Congrès national des archivistes qui se tient à Strasbourg en octobre 1959, une conférence sur « L'archiviste et les sociétés savantes ».

Son ouverture d'esprit l'amène également à s'intéresser plus généralement à son département d'adoption : en 1960, il publie avec le Comité départemental de

Seine-et-Marne « *10 promenades en Seine-et-Marne, la campagne aux portes de Paris* », puis, en 1969, « *Seine-et-Marne* », aux Editions du Temps.

Son goût pour la transmission du savoir enfin l'engage également à donner des cours. Ainsi de février à mars 1968, donne-t-il huit cours de deux heures aux élèves du lycée Jacques Amyot de Melun (de la seconde à la terminale) sur l'initiation aux documents, à la recherche historique et à l'archéologie. Il fait de même à l'Ecole Normale d'institutrices de Seine-et-Marne (1957-1967) et à Paris régulièrement pour les jeunes chartistes ou lors du stage technique international d'archives ou à l'Institut technique des administrations publiques (1970) ainsi qu'à l'Université Paris VIII (1971-1972)

Jean Quéguiner fut chevalier dans l'ordre des arts et lettres (1963), puis officier (1975), chevalier de l'ordre national du mérite (1971), et chevalier de l'ordre des palmes académiques (1993).

**Isabelle RAMBAUD**  
**Archiviste-paléographe**  
**Conservatrice générale du patrimoine**

Article rédigé avec la collaboration de Sébastien REMBERT, attaché de conservation aux Archives départementales de l'Aisne que je tiens à remercier ici. Les références concernant l'Aisne sont à consulter en 12T 34 et 12T 100.  
Pour la Seine-et-Marne, cet article renvoie à la sous-série 9J « Fonds Quéguiner » et à 10 T225.